

# La gestion de l'indicible à l'aide de différents types d'allongements en français oral

Maria Candea, Mary-Annick Morel

► **To cite this version:**

Maria Candea, Mary-Annick Morel. La gestion de l'indicible à l'aide de différents types d'allongements en français oral. Lagorgette, Dominique and Larrivée, Pierre. Représentations du sens linguistique, Lincom Europa, pp.471-486, 2002, Lincom Studies in theoretical linguistics, 3895863351. <inria-00420286>

**HAL Id: inria-00420286**

**<https://hal.inria.fr/inria-00420286>**

Submitted on 14 Jul 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **La gestion de l'indicible à l'aide de différents types d'allongements en français oral**

**Maria CANDEA, Mary-Annick MOREL**  
**Université Paris III – Sorbonne Nouvelle**

## **0. Abstract**

This paper seeks to examine the usage of the aberrant vowel lengthening in the spontaneous spoken French in the Greater Paris area, within a co-enunciative model for interpreting prosodic speech variations (F0, intensity, relative syllable duration and pause location). The analysis of our corpora led to the observation that the most aberrant vowel lengthening instances occur in each of four distinct types of speech context wherein speakers attempt to signify to the co-enunciator that something is, at least for the moment, inexpressible or not completely expressed. We noticed that the combination of F0 and intensity characteristics is typical of each of these four speech contexts that we analysed; the low variability of their prosodic characteristics shows a strong conventionalisation of these intonation patterns in utterance production and interpretation, within the French intonation grammar.

## **1. Introduction**

L'objectif de la présente étude est de décrire et interpréter un certain nombre d'indices prosodiques observés dans une base importante d'enregistrements de français oral non lu. Cette étude s'inscrit dans le cadre plus global du modèle coénonciatif d'interprétation de la prosodie développé à Paris III (cf. notamment M.A. Morel, L. Danon-Boileau, 1998). La coénonciation est ici envisagée dans la tradition culiolienne, à savoir comme un processus de co-construction du sens par l'énonciateur en fonction de la représentation qu'il a de son coénonciateur. Il va de soi que le coénonciateur est une entité abstraite pour laquelle l'énonciateur construit son message, et non une personne réelle, car seule une partie des croyances et connaissances de l'auditeur réel d'un message est accessible à l'énonciateur. Cette utilisation des termes coénonciation/coénonciateur est très différente de celle de Jeanneret (1995) qui étudie uniquement les cas où un énonciateur commence à produire une séquence et que celle-ci est concrètement complétée par l'auditeur réel de la séquence — l'énoncé final ayant été co-énoncé par deux ou plusieurs locuteurs.

Pour étudier la prosodie, nous partons essentiellement du postulat selon lequel les quatre paramètres prosodiques pris en compte individuellement ont une valeur iconique de base intuitivement familière à tous les locuteurs et exploitée dans la coénonciation, même si ce n'est pas de manière consciente :

- 1) la durée relative (le débit) : gère le temps, la formulation, la mise en mots ;
- 2) la fréquence fondamentale (F0 ou mélodie) : sa montée est dérivée de la fonction d'appel, alors que sa chute signale un repli sur soi, un égocentrage ;
- 3) l'intensité (ou la « force » du signal) : reflète la gestion de l'« occupation » du canal interactif ; une montée de l'intensité force l'autre à écouter et à cesser de parler ou bien à monter encore plus haut pour s'imposer ;

4) les pauses silencieuses : accompagnent la construction du sens, leur fonction dépend surtout du contexte qui les précède immédiatement.

Ces paramètres ont une certaine autonomie du point de vue physiologique (F0 peut monter ou descendre sans être couplée à la montée de l'intensité, l'intensité peut être très forte ou très faible et le débit rapide ou très lent, les pauses silencieuses peuvent théoriquement intervenir à tout moment, etc.) mais on remarque que dans une langue donnée le couplage de ces indices obéit à des règles conventionnelles spécifiques et n'est pas aléatoire. Autrement dit, bien qu'ayant une valeur iconique de base, on ne saurait oublier que ces paramètres fonctionnent toujours ensemble (il n'est pas concevable qu'une séquence, même très brève, n'ait pas d'intensité, ou pas de fréquence, ou pas de durée...) et que dans cette combinatoire on ne retrouve pas telles quelles les valeurs de base. De plus, selon les langues, certains paramètres peuvent être totalement figés par moments (comme certains contours de F0 dans les langues à tons, ou certaines variations de l'intensité dans les langues à accent lexical fixe, etc.) et dans ces cas le couplage des indices prosodique obéira à des contraintes spécifiques.

Par conséquent, une étude prosodique d'une langue donnée se doit de prendre en compte systématiquement la combinaison de tous les paramètres et non pas chaque paramètre indépendamment des autres. C'est en étudiant la combinatoire des indices que l'on découvre les aspects prosodiques conventionnalisés dans les différentes langues.

Là encore, il convient d'introduire quelques nuances. Premièrement, il va de soi que malgré leur relative autonomie, les paramètres prosodiques étudiés sont tout de même soumis à des contraintes physiologiques fortes : par exemple, un groupe de souffle ne peut pas durer indéfiniment à cause du besoin de respirer et une pause de respiration ne peut guère être inférieure à 0,15 secondes, ou encore la voyelle nasale *ã* est intrinsèquement bien plus longue que la voyelle *i*, etc. Une étude approfondie de la prosodie doit, par conséquent, tenir compte de ces contraintes et ne pas y voir une quelconque intention du locuteur. Deuxièmement, lorsqu'on parle d'utilisation conventionnalisée des indices prosodiques dans une langue, il va de soi qu'il existe des degrés dans cette conventionnalisation : par exemple, en français, le contour montant de la continuation ou bien le contour descendant des questions partielles ne supportent pratiquement pas de variation de forme, la seule variation permise étant la valeur du « dénivelé »; en revanche, les contours qui suggèrent l'ironie, le doute ou la tendresse supportent beaucoup plus de variations.

Ainsi, toute analyse prosodique précise clairement son objet d'étude et tente de faire la part de chaque niveau de conventionnalisation dans la langue étudiée. Le présent article ne se propose d'exposer ni les contraintes physiologiques ni les contours quasiment figés en français ayant une valeur phonologique (étudiés de façon très précise dans d'autres ouvrages, comme par exemple Rossi, 1999). Notre travail a pour objet principal les variations prosodiques exploitées directement dans la coénonciation, contrôlées par le locuteur et nous nous proposons de montrer comment, même à l'intérieur de cette partie apparemment extrêmement variable et désordonnée, des codes sont à l'œuvre et des règles peuvent être dégagées.

Nos analyses attachent une attention particulière à la manifestation dans la parole de deux niveaux de représentation de celui à qui cette parole est adressée : d'une part le niveau coénonciatif qui amène le locuteur-énonciateur à anticiper la pensée de l'autre (attentes, croyances, objections possibles...) et d'autre part le niveau colocutif qui amène le locuteur-énonciateur à anticiper une éventuelle prise de parole par l'autre. Selon nos hypothèses, la représentation de l'autre comme coénonciateur entraînera des variations de mélodie (F0) alors que la représentation de l'autre comme colocuteur entraînera des variations d'intensité ; dans le premier cas le locuteur-énonciateur veut surtout imposer son point de vue, alors que dans le second il veut surtout imposer son droit à garder la parole.

Les données étudiées sont issues de divers corpus de français oral non lu de la région parisienne (principalement des conversations amicales, des débats, des interviews et des récits, produits par des locuteurs d'âges très différents). La plupart des enregistrements ont été

effectués par différents membres de l'EA 1483, à l'Université Paris III, sous la direction de M.A. Morel (Corpus Morel). Les mesures utilisées sont obtenues à l'aide d'un logiciel de traitement du son —*Anaproz*— qui affiche les variations de l'intensité, de F0, du signal et qui permet de calculer les durées (en centisecondes).

Ce travail se concentre sur le rôle des variations de durée en français oral, avec une attention particulière pour les allongements vocaliques. Il va de soi que la durée relative des syllabes ou des sons peut également être fortement raccourcie (accélération du débit) mais cet aspect ne sera pas traité ici.

## 2. Seuils de durée : méthode

Pour étudier les allongements vocaliques dans un corpus d'enregistrements il faut tout d'abord les repérer. Or, cette première opération est délicate car on ne peut pas opérer avec des durées absolues. En effet, en durée absolue, une syllabe peut être très longue pour un locuteur qui parle très vite et normale pour un locuteur qui parle très lentement. De même, certaines syllabes peuvent être bien plus longues que celles qui les précèdent sans pour autant être aberrantes ou imprévisibles : tel est le cas des montées continuatives majeures en français. Si toutes les montées continuatives sont significativement plus longues que les syllabes qui les précèdent, alors ce phénomène devient parfaitement prévisible et rentre dans la catégorie des morphèmes intonatifs qui échappent au contrôle du locuteur.

Ce qui était intéressant pour la présente analyse était de repérer les allongements vocaliques totalement imprévisibles et statistiquement aberrants du point de vue de la durée, considérés comme significatifs sur le plan de la coénonciation. Ainsi, nous avons dû établir un seuil, pour chaque locuteur, à partir duquel on a considéré qu'on avait affaire à un tel allongement. Selon les méthodes généralement utilisées dans ce domaine (voir par exemple Grosjean et Deschamps, 1975, Duez, 1991, Candea, 2000a) nous avons calculé un seuil différent pour chaque locuteur sur la base des durées des allongements de continuation : seuls les allongements qui dépassaient  $M + \sigma$  (la moyenne plus un écart-type) ont été retenus. Il a également été tenu compte de la durée intrinsèque des voyelles nasales ou des voyelles suivies d'une consonne sonore dans la même syllabe (un coefficient de correction a été appliqué avant de comparer leur durée à celle de  $M + \sigma$ ). Selon les locuteurs, la valeur de base de  $M + \sigma$  varie dans le corpus étudié entre 18 cs<sup>1</sup> et 22 cs.

Les allongements vocaliques ainsi isolés ont été notés dans la transcription par « : » ou « :: » ou « ::: », en fonction de leur durée plus ou moins longue.

- (1) elle essaie<sup>2</sup> celui du papa<sup>2</sup> qui est trop haut<sup>2</sup> /602/ celui de la maman qui est trop :::  
gros<sup>2</sup> /90/ (*Corpus Candea*)

Après analyse, il s'est avéré que la plupart des allongements significatifs s'inscrivaient dans un des quatre cas de figure que nous présenterons ci-dessous.

En partant de l'hypothèse que l'usage de l'allongement, même imprévisible et très saillant, est conventionnalisé dans une langue donnée, nous nous efforcerons par la suite de montrer quel est le trait commun aux quatre cas de figure ainsi repérés, du point de vue du processus de construction du sens dans lequel ces allongements se trouvent impliqués.

---

<sup>1</sup> Centisecondes.

<sup>2</sup> Durée en centisecondes.

### 3. Allongements « aberrants » récurrents

#### 3.1. L'exclamation

Dans les exclamations avec un fort allongement vocalique sur la dernière syllabe, le locuteur qualifie généralement une situation, un fait, une attitude, un objet etc. en utilisant un contour prosodique qui met en jeu, en dehors de cet allongement, la montée de F0 et de l'intensité. Dans certains des tracés consultés, au moment où l'allongement se produit le registre est déjà haut et la syllabe ainsi allongée est maintenue dans ce registre très haut avec un contour plat. Dans d'autres tracés, il arrive que c'est sur la syllabe fortement allongée que la montée se produit. Le tracé redescend toujours sur la fin de l'unité : soit sur la dernière syllabe si celle-ci comporte un schwa (comme dans les exemples 2 et 3) soit sur la fin du contour même de la voyelle si celle-ci est en finale absolue (exemple 4). En ce qui concerne l'intensité, celle-ci reste très forte pendant toute la durée de l'allongement.

- (2) mais arrête de faire ça c'est pénible :  $\uparrow$ ble (*Corpus Candea*)
- (3) arrête de le regarder comme ça il est pas débile :  $\uparrow$ le (*Corpus Morel*)
- (4) le renard lui dit MMMM  $\uparrow$  que tu as l'air BON :  $\uparrow$  (*Corpus Candea*)

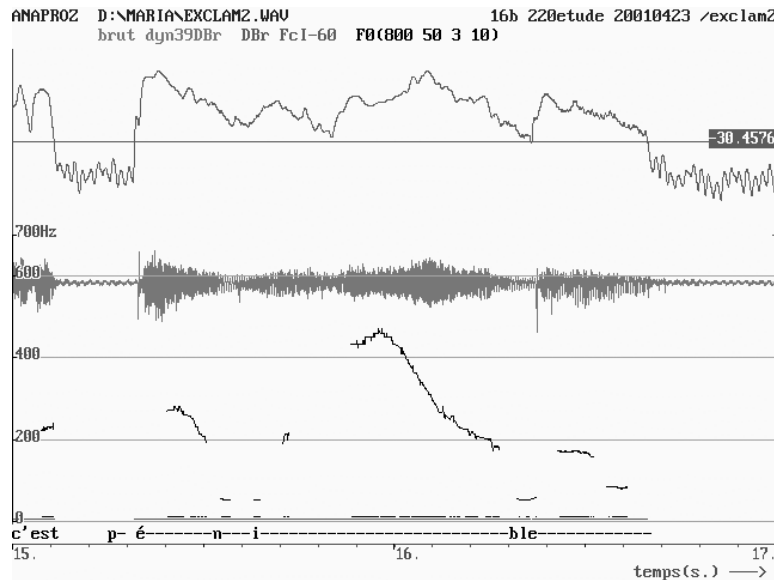
Dans ces cas, l'allongement semble matérialiser un parcours bouclé sur lui-même et renvoie à la notion désignée par le terme porteur d'allongement (ce qu'on appelle « pénible », ce qu'on appelle « bon ») que la simple utilisation sur un ton neutre de « pénible » ou de « bon » ne suffit pas à rendre. La montée de l'intensité sur ces séquences est censée interdire au colocuteur toute prise de parole et la forte montée de F0 (jusqu'au niveau 4 sur une échelle qui comporte quatre niveaux) marque de façon très appuyée une attitude de consensualité avec le coénonciateur. On parle dans ces cas de *forçage de la consensualité*, car l'énonciateur ne part pas de l'idée que le consensus est acquis mais s'efforce de l'imposer par tous les moyens prosodiques :

- durée insolite,
- un contour mélodique modulé, avec un passage assez long par le registre très haut de F0,
- pic d'intensité très important.

La figure 1 ci-dessous représente le tracé exclamatif de l'exemple 2. De haut en bas, la première courbe représente l'intensité (en décibels), la seconde représente l'oscillogramme du signal et la dernière représente la mélodie (les variations de F0, en Hz). La séquence représentée sur cette portée dure au total 2 secondes.

---

<sup>3</sup> Les unités transcrites en majuscules portent un pic d'intensité important.



**Fig. 1. Exemple de tracé mélodique exclamatif :**  
 mais arrête de faire ça [*c'est pénible* : *able*] (Corpus Candea)

Le coénonciateur est ainsi invité à suivre l'énonciateur dans le parcours qu'il propose pour le rejoindre dans la représentation qu'il veut imposer de la notion désignée par l'unité ainsi mise en valeur.

Nous avons trouvé récemment une représentation écrite de ce procédé dans certaines publicités dont un exemple typique serait le suivant :

- (5) « MAEVA : Un choix plus laaaaaarge ! », (*publicité pour un catalogue d'une agence de voyages*).

Dans ce cas, la montée de F0 trouve symboliquement son expression écrite par le signe d'exclamation tandis que l'allongement vocalique trouve la sienne par la répétition cinq fois du graphème « a ». L'intensité, quant à elle, n'a pas besoin d'avoir une expression écrite car la colocation n'existe pas dans l'interaction entre le scripteur et le lecteur (lire à ce propos l'étude de Dausse, 2001). Le mécanisme coénonciatif est ici exactement le même et le côté « forçage » est rendu particulièrement évident par l'emploi publicitaire : l'énonciateur tente de forcer son coénonciateur à le rejoindre dans son parcours notionnel et à reconnaître la « largeur » portée à son summum du choix offert par l'agence de voyages en question.

Il apparaît ainsi que l'exclamation a des caractéristiques prosodiques facilement reconnaissables, au point que l'on peut parler d'une véritable modalité exclamative à l'oral. La même séquence (*c'est pénible*, *c'est bon*, etc.) pourrait, à l'oral, être produite avec un contour exclamatif qui comporte obligatoirement un allongement important ou bien avec un contour déclaratif, sans allongement et avec un contour descendant.

Par ailleurs, pour que l'exclamation soit possible il faut bien entendu que l'unité exclamative soit utilisée pour qualifier ou quantifier quelque chose et non pour décrire, autrement dit qu'il existe la possibilité d'une gradation susceptible d'atteindre son maximum. Pour cela, l'unité ne peut guère être autre chose qu'un mot plein — souvent un adjectif ou un adverbe — ou un adverbe de degré. Les mots outils ne permettent pas ce parcours et ne peuvent guère être exclamatifs bien qu'ils puissent eux-aussi être fortement mis en valeur par des moyens prosodiques (par exemple l'article *le* opposé à *un*) : on parlera dans ces cas de *focalisation*, procédé intonatif qui utilise la montée de F0 et de l'intensité mais qui n'utilise jamais l'allongement de la durée ; les unités focalisées sont en effet saillantes mais très brèves (cf. Morel et Danon-Boileau 1998 : 64-65).

### 3.2 La recherche de formulation

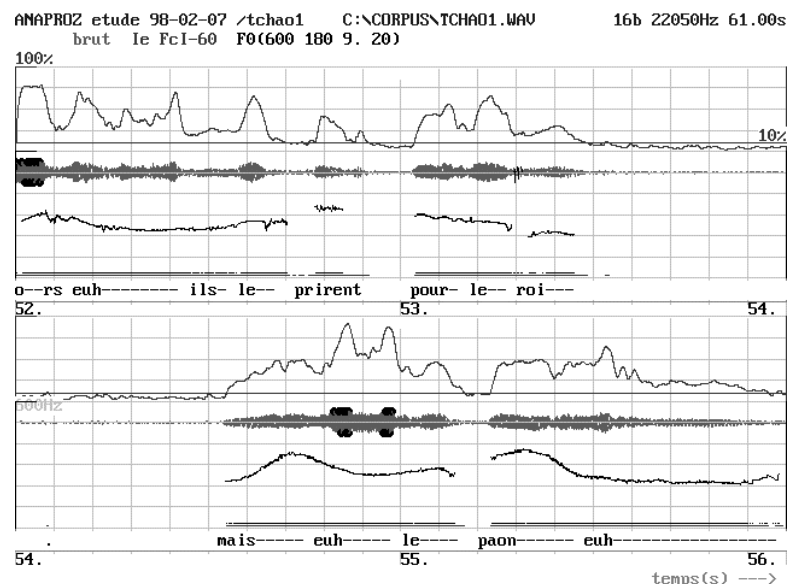
Lorsqu'il produit un allongement lié à la *mise en mots* de son discours le locuteur est non seulement momentanément incapable de poursuivre son énoncé mais il éprouve aussi le besoin de marquer sa recherche de formulation par un certain nombre de marques dites « d'hésitation », comme dans les exemples suivants :

- (6) = (1) elle essaie ↗ celui du papa ↗ qui est trop haut ↗ /60/ celui de la maman qui est trop :: gros ↗ /90/ (Corpus Candea)
- (7) elle lui donne cette /50/ cette force /45/ mais euh :: /95/ c'est pas seulement ça (Corpus Morel)
- (8) ça dépend des familles hein ↗ y a des familles qui :: qui le font très bien ↗ on a vu à la télévision (Corpus Morel)
- (9) alors euh: ils le prirent ↗ pour le roi ↘ /100/ mais ↗ euh : ↘ le paon ↗ ↘ euh:: il était mécontent (Corpus Candea)

Les marques de travail de formulation en cours les plus fréquentes en français sont les *euh* dits « d'hésitation » et les allongements vocaliques. Ces marques sont destinées au colocuteur et se caractérisent, du point de vue prosodique, par :

- une durée saillante, qui peut être bien plus longue que celle des exclamations décrites *supra*,
- un contour mélodique légèrement ou fortement descendant,
- une intensité souvent égale à celle de l'unité précédente, (voire supérieure au tout début lorsqu'il s'agit d'un *euh*), maintenue longtemps et décroissant vers la fin.

La figure 2 ci-dessous représente une partie du tracé de l'exemple 9 (2 secondes par portée) :



**Fig. 2. Exemple de tracé mélodique de marques de travail de formulation :**  
*a[lors euh: ils le prirent ↗ pour le roi ↘ /100/ mais ↗ euh : ↘ le paon ↗ ↘ euh::] il était mécontent (Corpus Candea)*

On constate que la mélodie s'oppose point par point à celle des exclamations : l'énonciateur se concentre sur sa formulation et ne souhaite pas attirer l'attention de son

coénonciateur, il se replie sur lui-même. En ce qui concerne l'intensité, celle-ci reste relativement forte car le locuteur souhaite garder la parole et marquer de façon non ambiguë à la fois l'inachèvement de son énoncé et aussi son intention de l'achever même après une brève pause silencieuse. Quant à l'allongement, il matérialise dans ces cas un parcours qui aboutira à la poursuite de l'énoncé.

L'allongement vocalique du *eah* ou des mots outils — notamment des prépositions, des prédéterminants et des pronoms — fonctionne comme une demande non ambiguë, adressée à l'interlocuteur, d'attendre la fin de l'énoncé et d'accompagner par son écoute la recherche de formulation en cours. Ces marques sont très utiles à l'auditeur pour désambiguïser le statut des pauses silencieuses du locuteur, fréquemment produites immédiatement après (cf. Candea, 1998, 2000a); si la présence de telles marques désambiguïse le rôle de la pause silencieuse subséquente, elle ne désambiguïse pas pour autant le type de recherche en cours, ou le type de difficulté rencontrée par le locuteur-énonciateur (recherche dans la mémoire, accès difficile à un signifiant, problème de raccordement morphosyntaxique, etc.).

L'analyse des corpus montre que les deux principales marques de travail de formulation, à savoir les *eah* et les allongements vocaliques d'autres mots, ont des rôles pratiquement identiques mais des distributions complémentaires obéissant à certaines contraintes : les *eah* sont surtout distribués en fin de syntagmes (entre deux constituants ou en finale de constituant) à la suite de mots pleins et peuvent être suivis par des pauses silencieuses très longues alors que les allongements vocaliques sont surtout distribués en début de syntagme, sur des mots outils qui sont parfois répétés à l'identique, et sont suivis par des pauses silencieuses significativement plus brèves que celles subséquentes aux *eah* (cf. Candea, 2000b, 2001). Plusieurs études montrent par ailleurs que la structure syllabique fermée de type  $C_{0-n}VC_{1-n}$  bloque, en français, la possibilité d'un allongement significatif et que dans ces cas, même s'il s'agit d'un mot outil, c'est toujours le *eah* épithétique qui sera utilisé (cf. surtout Grosjean et Deschamps, 1975, Candea, 2001).

Il ne faut pas perdre de vue le fait que, du point de vue de l'auditeur, la production de nombreux *eah* (plus que la production d'allongements vocaliques) peut être perçue comme stigmatisante et donc gênante pour le locuteur ; cette connotation provoque parfois chez l'auditeur des tentatives d'aide ponctuelle à la recherche en cours, surtout lorsqu'il s'agit de toute évidence d'une recherche lexicale. Ce comportement n'invalide toutefois absolument pas le caractère fortement conventionnalisé des marques de travail de formulation et leur efficacité dans l'interaction car, même lorsque l'auditeur intervient pour aider le locuteur-énonciateur à enchaîner plus rapidement la suite de son énoncé, l'intervention n'est absolument pas destinée à prendre de force la parole et à devenir locuteur-énonciateur (cf. aussi Rittaud-Hutinet, 1995 : 130-132, 171) mais elle s'insère de façon explicite à l'intérieur de l'énoncé en cours d'élaboration, comme dans l'exemple 10 :

- (10) L1 : je sais pas l'impression qu'ils m'ont donnée c'était des : /40/ d'être des : /40/ non  
je sais pas attends  
L2 : des bourgeois ↗  
L1 : NON justement pas des bourgeois eah : enfin  
L2 : superficiels ↗  
L1 : non [...] je sais pas ils sont : ils sont moins ils sont plus fermés (*Corpus Morel*)

L'observation des conventions du code écrit montre que sur les trois principales marques du travail de formulation utilisées à l'oral, seul le *eah*...ou *heu*...est fortement codifié, suivi des points de suspension qui suggèrent le ralentissement du rythme ; cela dit, sa codification est toute récente car elle ne s'impose largement qu'au 19<sup>e</sup> siècle (cf. Candea, 2000a). Les allongements vocaliques de mots outils n'ont aucune représentation graphique conventionnalisée alors que les répétitions de mots outils ne sont utilisées dans le code graphique que pour montrer le bégaiement du personnage auquel elles sont attribuées. Cela



montre, là encore, l'importance du *euh* dans la conscience des locuteurs de français — qui va de pair avec sa forte stigmatisation — par rapport aux allongements de mots outils et aux répétitions dont les locuteurs sont bien moins conscients.

### 3.3 La continuation suggérant un début de liste non exhaustive

Dans certaines circonstances, lorsque tout un passage représente le développement de quelque chose de connu ou fortement attendu, le locuteur-énonciateur utilise régulièrement en français spontané des montées continuatives particulières, bien plus longues que les montées habituelles. Il semblerait que le locuteur-énonciateur veut montrer au coénonciateur qu'il est conscient du caractère fortement attendu de ce qu'il est en train d'énoncer mais qu'il tient à l'énoncer malgré tout pour asseoir le plus sûrement possible la consensualité supposée partagée. Ces allongements continuatifs suggèrent fortement un début de liste qui pourrait être longue mais qui, en contexte, n'a pas besoin d'être donnée en totalité.

Ce type de contours est relativement fréquent dans les débats ou les récits ; on l'entend souvent dans les conversations entre amis mais également à la radio ou à la télévision. Etant donné l'importance capitale du contexte, il est impossible de comprendre les exemples suivants sans la description succincte de la situation d'enregistrement :

- (11) Description de la situation : *la locutrice-énonciatrice évoque l'attitude des professeurs de français qui ont suivi des stages à l'étranger et qu'elle a eu l'occasion de connaître. Son discours distingue et oppose constamment deux catégories, la première représentant une forte majorité qui ne tire aucun profit du stage sur le plan professionnel et la deuxième, très minoritaire, qui essaie d'appliquer et de développer les concepts appris après le stage. L'extrait suivant correspond au passage en revue des compte-rendus de stage auxquels la locutrice a assisté.*

[...] la plupart du temps ↗ c'est ↗ euh : oui c'était très bien : ↗ Monsieur l'ambassadeur nous a reçus :: ↗ euh [mm] /20/ nous avons eu un très bon buffet : ↗ [mm]<sup>4</sup> on s'est très bien occupé de nous :: ↗ [mm] ça c'était très intéressant : ↗ et Monsieur Machin était très gentil : ↗ euh bon voilà : ↗ /25/ et on a fait des exerci ↗ ces et bon /50/ et : et puis et puis il y a euh une ou deux profs ↗ qui ont compris ↗ qui amènent les exerci ↗ ces qui les font faire aux au : ↗ tres qui proposent de : les faire diffuser bon ↘ voilà ↗ (Corpus Morel)

Dans l'exemple 11, la locutrice-énonciatrice avait déjà annoncé clairement quel était le comportement de la « première catégorie » de profs, le développement qu'elle donne en est uniquement une illustration ; on sait déjà que ces profs ne retiennent rien de leur stage sur le plan professionnel et le fait de savoir précisément que dans leur compte-rendu ils ne parlent que de « buffet, réception à l'ambassade, gentillesse des personnes qui les ont reçus » n'apporte rien de nouveau. L'utilisation des continuatifs particuliers est censée montrer à l'auditeur que la locutrice est consciente de l'inutilité de l'énumération et qu'elle ne donne le début d'une longue liste que dans le but d'assurer l'auditeur qu'il s'agit bien là d'un point obligatoirement consensuel et faisant l'objet de représentations convergentes.

- (12) Description de la situation : *la locutrice est en train de raconter les mésaventures de son cousin logé à Paris dans un hôtel à peine construit et qui n'était pas encore tout à fait fonctionnel. L'extrait s'insère après un passage en revue de toute une série d'anomalies ; la locutrice-énonciatrice était revenue une seconde fois à l'hôtel pour rencontrer son cousin.*

---

<sup>4</sup> Entre crochets figurent les brèves interventions de l'interlocutrice.

et quand je suis arrivée tout était fermé TOUT on ne pouvait pas entrer y avait pas moyen de sonner ::: y avait pas moyen de téléphoner ::: TOUT était fermé (*Corpus Morel*)

Dans l'exemple 12, la locutrice avait déjà annoncé que « tout était fermé » en arrivant devant l'hôtel : elle se doute que la représentation du coénonciateur à ce sujet est convergente avec la sienne mais elle veut tout de même préciser qu'il n'y avait pas moyen de sonner ou de téléphoner. L'utilisation du contour continuatif particulier est une demande explicite d'excuses pour une précision qui risque fort d'être inutile mais qu'elle préfère donner, simplement pour renforcer le consensus supposé et maintenir « activée » la liste toujours ouverte des anomalies imaginables dans cet hôtel.

- (13) Description de la situation : *dans le cadre d'un programme visant à développer les compétences à l'oral d'élèves de 4<sup>e</sup>, les élèves devaient raconter des histoires merveilleuses d'abord en classe de français, pour s'entraîner, et ensuite devant des enfants de maternelle. L'extrait suivant a été produit par l'enseignante en réaction à un récit produit en classe qui ne lui semblait pas assez « animé » pour pouvoir capter l'attention des petits.*

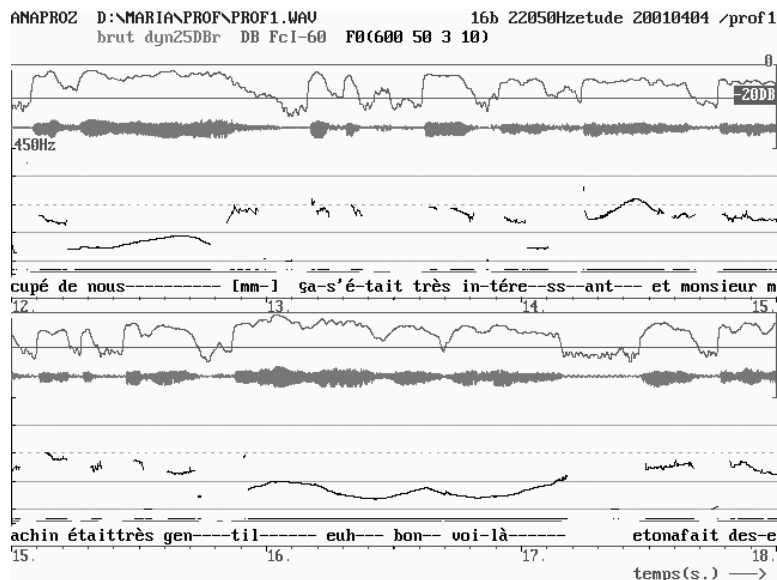
et pensez :↗ que votre auditoire↗ ce ne sera pas↗ vos camarades /60/ ce sera :↗ des enfants plus jeunes↗ /150 bruits/ qui ont plus de mal à comprendre↗ et surtout :↗ /25/ il faudra capter↗ leur intérêt /50/ (*Corpus Candea*)

Dans l'exemple 13, il est évident que l'enseignante avait déjà donné à plusieurs reprises ce genre d'instruction à ses élèves ; il est également évident que tous les élèves savent que l'auditoire final à qui les histoires sont destinées est composé de très jeunes enfants. Par conséquent, rien n'est nouveau dans cet énoncé, il s'agit uniquement d'une réactivation d'informations connues dont le but est évidemment de rappeler aux élèves qu'ils doivent en tirer toutes les conséquences qui s'imposent. L'utilisation de contours continuatifs « suggérant un début de liste » est censée ici montrer clairement aux élèves que l'enseignante leur demande de réactualiser toute une série d'instructions dont elle ne rappelle qu'une partie, afin de les inciter à améliorer leurs performances de « conteurs ».

L'observation des tracés mélodiques correspondant à ces tracés continuatifs très particuliers montre les caractéristiques prosodiques suivantes :

- durée très longue, plus longue que celle des continuatifs habituels ;
- un contour mélodique modulé, d'abord montant et ensuite descendant sur la fin (comme le contour des continuatifs habituels, sauf que le registre est généralement plus bas) ;
- intensité forte, maintenue jusqu'à la fin (contrairement aux continuatifs habituels qui présentent une chute de l'intensité à la fin).

A titre d'illustration, nous avons représenté dans la figure 3 ci-dessous une partie des tracés de l'exemple 11. Chaque portée dure 3 secondes.



**Fig. 3 Exemple de tracé avec continuatifs suggérant un début de liste délibérément non exhaustive :**

on s'est très bien oc[*cupé de nous* : ↗[mm] *ça c'était très intéressant* : ↗ *et Monsieur Machin était très gentil* : ↗ *euh bon voilà* : ↗/25/ *et on a fait des e*]xercices (Corpus Morel)

Ces contours continuatifs particuliers ressemblent un peu aux contours exclamationnels étudiés *supra* non seulement par leur durée mais également par leur intensité très forte ; néanmoins, ils s'en distinguent par la mélodie, car F0 monte moins rapidement et moins haut. Leur courbe mélodique montre que dans ce cas il n'y a pas de forçage de consensualité mais que l'énonciateur se montre totalement certain de l'étendue du consensus avec son coénonciateur ; ces contours témoignent d'une certaine complicité entre le locuteur et son (ses) interlocuteur(s). Lorsqu'il les emploie, le locuteur-énonciateur semble s'excuser de dire des choses qui vont de soi mais aussi sous-entendre, de façon insistante, qu'il est en train d'énumérer seulement une petite partie de toute une liste que le coénonciateur est censé pouvoir compléter tout seul, facilement.

L'analyse de conversations reproduites dans les magazines ou imaginées dans les romans semble montrer qu'il n'y a pas de convention graphique spécifique pour suggérer la présence de ce type de contours mélodiques.

Ce phénomène, comme les continuatifs habituels, ne peut toucher que les fins de syntagme, et ne peut par conséquent toucher qu'une finale de mot plein.

### 3.4 La suite « évidente »

Dans des cas similaires aux précédents, lorsque le consensus est ressenti comme étant très fort sur un certain point, il arrive parfois que le locuteur décide de ne pas exprimer du tout ce que l'autre est censé pouvoir rétablir, comme dans l'exemple 14 qui est un dialogue entre une étudiante (L1) et une secrétaire d'un centre d'orientation (L2) :

- (14) L1 : est-ce qu'on fait ↗ de l'informatique ↘ [...]  
L2 : on fait de l'informatique oui oui  
L1 : en majeure partie ou :::  
L2 : euh : on en fait /40/ je ne sais pas à quel degré au juste mais euh : l'informatique fait partie des enseignements oui (*Corpus Morel*)

Avec la conjonction *ou* la secrétaire peut facilement reconstruire l'alternative : si ce n'est pas « en majeure partie » c'est obligatoirement dans une proportion qui n'est pas majoritaire. La question de l'étudiante est suffisamment claire (*vous venez de dire qu'on fait de l'informatique, mais est-ce qu'on en fait beaucoup ou seulement un peu*) pour qu'elle n'ait pas besoin d'être explicitée inutilement. La conjonction *ou* se trouve souvent insérée dans des tournures de ce type à l'oral, c'est une unité qui favorise l'apparition de ces alternatives données comme évidentes par l'énonciateur et par conséquent non-exprimées.

Cela dit, la conjonction *ou* est loin d'être la seule unité qui peut se retrouver dans une telle configuration intono-syntaxique, comme le montrent les exemples 15 et 16 (conversations entre amis) :

- (15) A : il est un peu :::  
B : ah bon tu trouves ↗ (*Corpus Candea*)
- (16) A : parce que ::: [*sourcils vers le haut, en signe d'inquiétude*]  
B : oui t'as raison ↘ (*Corpus Candea*)

L'allongement produit dans ces cas-là matérialise un parcours intentionnellement inachevé, ou plutôt qui ne peut s'achever sans le concours du colocuteur — ce type d'énoncé est pratiquement toujours suivi par une intervention de l'interlocuteur. Les caractéristiques prosodiques sont pratiquement identiques à celles des marques de travail de formulation analysées plus haut : la mélodie est descendante et non modulée, la durée très longue et l'intensité maintenue au début. Il semblerait que l'intensité décroisse plus vite dans les cas de « suite évidente non exprimée » par rapport aux marques de travail de formulation, mais ceci n'est pour l'instant qu'une simple hypothèse et les exemples analysés ne sont pas suffisamment nombreux pour la valider statistiquement.

L'emploi de ces tournures survient lorsque la complicité entre interlocuteurs est très forte ou lorsque, ponctuellement, l'énonciateur a l'impression de partager exactement les mêmes connaissances et représentations que son coénonciateur. Ces tournures frappent généralement les débuts de syntagme et donc surtout les mots outils (prépositions, conjonctions, quantificateurs) tout comme certains connecteurs.

#### 4. Conclusions

La manipulation très saillante de la durée relative montre que les locuteurs maîtrisent parfaitement la valeur de base de l'allongement (pour le moins de l'allongement vocalique) en français : le recours à l'allongement aberrant se fait lorsque ce que le locuteur-énonciateur veut mettre en mots lui semble, sur le moment, pour une raison ou pour une autre, *difficilement dicible, voire indicible*.

Ainsi, dans le cas des exclamations, le « degré » à exprimer est indicible et sera suggéré à l'aide de l'allongement. En revanche, dans le cas des marques du travail de formulation, la suite est seulement momentanément indisponible, et l'allongement sert à tenir la place de cette suite et à l'annoncer à l'auditeur. Lors de la production des « continuations suggérant un début de liste » le locuteur-énonciateur décide de passer sous silence une grande partie d'une liste ou d'un paradigme que le coénonciateur est censé pouvoir rétablir, mais conserve, par ses allongements, une trace de tout ce qu'il a passé sous silence et qu'il aurait pu dire ; dans ce cas de figure, ce qui n'est pas dit est donné comme indicible en raison de son manque d'intérêt pour le coénonciateur. De la même manière et pour la même raison, dans le cas des « suites non-exprimées » et données comme évidentes, le locuteur-énonciateur passe sous silence un syntagme entier ; le locuteur-énonciateur montre ainsi qu'il considère que le coénonciateur pourrait être vexé par l'évidence de la suite ou encore par son contenu fâcheux.

Dans les quatre cas de figure d'allongements « aberrants » étudiés, l'allongement signale clairement, de manière conventionnelle, qu'il y a plus à dire sur un point ou à un moment précis.

Par ailleurs, pour ces quatre cas, l'observation de F0 et de l'intensité a mis en évidence des comportements différents, récapitulés succinctement dans le tableau suivant :

Type d'allongement	Intensité	F0	Prédilection pour les mots outils ou pleins
<i>exclamation</i>	++	↗↘	plutôt MP
<i>travail de formulation</i>	+	↘	plutôt MO
<i>continuation à contre-cœur</i>	+	↗↘	plutôt MP
<i>suite évidente non exprimée</i>	-	↘	plutôt MO

**Tableau récapitulatif des caractéristiques prosodiques et distributionnelles des allongements aberrants analysés**

*Légende : ++ = très forte, + = forte, - = plutôt faible ; ↗↘ = montant-descendant ; ↘ = descendant. MP = mot plein ; MO = mot-outil.*

Ces couplages d'indices, qui apparaissent comme étant très réguliers, laissent entrevoir ainsi une partie du système conventionnel suprasegmental que tout locuteur de français semble avoir en grande partie intériorisé dès l'âge de 2 ans (cf. M. Leroy, thèse en cours à l'Univ. Paris III), et qu'on peut tenter d'assimiler à une « grammaire de l'intonation ».

## 5. Bibliographie

- Blanche-Benveniste, Claire. 1984. La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les 'répétitions' et les 'hésitations'. *Recherches sur le français parlé*. 6 :109-130.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1987. Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage. *DRLAV*. 37-38 :123-157.
- Blanche-Benveniste, Claire et alii. 1990. *Le français parlé, études grammaticales*. Paris :CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris :Ophrys.
- Brennan, Susan E., Williams, Maurice. 1995. The feeling of another's knowing: Prosody and filled pauses as cues to listeners about metacognitive states of speakers. *Journal of Memory and Language*, 34 :383-398.
- Candea, Maria. 1997. Peut-on définir la pause dans le discours comme un lieu d'absence de toute marque?. *Travaux linguistiques du CERLICO* 10 :231-244, [Absence de marques et représentation de l'absence], P.U.R.
- Candea, Maria. 1998. Les facteurs désambiguïsateurs du rôle des pauses en français oral spontané, *Proc. of the 16<sup>th</sup> ICL* : Elsevier Science, CDRom : Paper n°0157.
- Candea, Maria. 2000a. *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et phénomènes dits " d'hésitation " en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français*. [Thèse de doctorat, Univ. Paris III].
- Candea, Maria. 2000b. Les *euh* et les allongements dits « d'hésitation » : deux phénomènes soumis à certaines contraintes en français oral non lu. *Actes des 23<sup>èmes</sup> Journées d'Etude sur la Parole* :75-78.
- Candea, Maria. 2001 (sous presse). *Euh* et allongements dits « d'hésitation » : contraintes combinatoires. *Travaux linguistiques du CERLICO* 14 : 10 pages.

- Chafe, Wallace L. 1980. Some reasons for hesitating. *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*. H.W. Dechert & M. Raupach eds. Mouton Publishers : 169-182.
- Clark, Herbert H. 1994. Managing problems in speaking. *Speech Communication*. 15 :1-8.
- Costermans, Jean. 1998. *Les activités cognitives. Raisonnement, décision et résolution de problèmes*. Paris Bruxelles : De Boeck Université.
- Cutler, Anne, Pearson, M., (1986) On the Analysis of Prosodic Turn-taking Cues. *Intonation in Discourse* : Ed. John Lewis :139-155.
- Dausse, François. 2001. *Écrit et intonation ; le Thème à l'écrit*. [Thèse de doctorat, Univ. Paris III].
- Di Cristo, Albert. 1982. *Prolégomènes à l'étude de l'intonation : microméodie*, Ed. du CNRS, Paris.
- Di Cristo, Albert. 1985. *De la Microprosodie à l'Intonosyntaxe*, thèse d'Etat, Université de Provence (1978) diffusion Jeanne Lafitte.
- Di Cristo, Albert. 2000. Interpréter la prosodie, in *Actes des 23<sup>e</sup> JEP* : 13-38.
- Duez, Danielle. 1991. *La pause dans la parole de l'homme politique*, CNRS, Paris.
- Duez, Danielle .1995. Perception of hesitations in spontaneous french speech, in *Proc. of ICPHS*, Stockholm, vol.2, pp.498-501.
- Duez, Danielle. 1999. La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique, *Faits de langues*, 13, pp. 91-97, Ophrys, Paris.
- Duez, Danielle, Carré, R., (1986) Etude des durées spécifiques des voyelles accentuées de manière emphatique au moyen de la synthèse, in *Actes des 15<sup>èmes</sup> JEP*, pp. 130-148.
- Fagyal, Zsuzsanna.1995. *Aspects phonostylistiques de la parole médiatisée lue et spontanée: âge, prestige, situation, style et rythme de parole de l'écrivain Marguerite Duras*, [Thèse de doctorat, Univ. Paris III]
- Fraisse, Paul. 1974. *La psychologie du rythme*, P.U.F, Paris.
- Goldman-Eisler, Frieda .1958. Speech analysis and mental processes. *Language and Speech*, 1 :59-75.
- Goldman-Eisler, Frieda. 1968. *Psycholinguistics : experiments in spontaneous speech*, Academic Press.
- Goldman-Eisler, Frieda.1972. Pauses, clauses, sentences. *Language and Speech* :15 :114-121.
- Grosjean, François, Deschamps, Alain, (1975) Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français. *Phonetica*, 31 :143-183.
- Guaïtella, Isabelle. 1991a. *Rythme et parole : comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée*. [Thèse de doctorat, Univ. de Provence].
- Guaïtella, Isabelle.1991b. Hésitations vocales en parole spontanée : réalisations acoustiques et fonctions rythmiques, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 14 :113-130.
- Jeanneret, Thérèse, 1995. *La Coénonciation en français*. Berne : Peter Lang.
- Lacheret-Dujour, Anne, Beaugendre, Frédéric.1999. *La prosodie du français*, CNRS Editions, coll. CNRS Langage, Paris.
- Leroy, Marie. 2001-2002. Mise en place et développement de l'intonation chez l'enfant entre 2 et 22 mois [Thèse de doctorat, Univ. Paris III, soutenance prévue 2001-2002].
- Leroy, Marie. 2001. Quand bébé imite..., in Boucher Karine (éd.), *Le français et ses usages à l'oral et à l'écrit. Dans le sillage de Suzanne Lafage...*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Maclay, Howard. Osgood, Charles E. 1959. Hesitation Phenomena in Spontaneous English Speech. *Word*, 15 (4) :19-44.
- Morel, Mary-Annick. 1992. L'opposition thème/rhème dans la structuration des dialogues oraux. *Journal of French Language Studies* 2 : 61-74.
- Morel, Mary-Annick. 1995a. L'intonation exclamative dans l'oral spontané. *Faits de langues*, 6 : 63-70.
- Morel, Mary-Annick. 1995b. Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français. *Journal of French Language Studies*, 5 :189-202.

- Morel, Mary-Annick. 1996. Intonation zéro et absence de co-énonciation dans l'oral spontané en français. *Travaux linguistiques du CERLICO*, 9 :327-348.
- Morel, Mary-Annick. 1997. Le paragraphe : unité d'analyse de l'oral spontané, in *Hommage à Jean-Pierre Seguin*, J. Dürrenmatt & C. Ranoux resp., La licorne, Univ. de Poitiers.
- Morel, Mary-Annick. 1999. Intonation / Coénonciation / Colocation / Formulation. *Modèles du discours en confrontation*, A.C. Berthout et L. Mondada (éds), Peter Lang, Berne.
- Morel, Mary-Annick. 2000. Morphosyntaxe et intonation : complémentarité des indices dans l'oral spontané en français, in *Actes du Congrès des Romanistes français à Mayence (23-26 septembre 1998) « Diskursanalyse »*, B. Wehr et H. Thomassen coord., Francfort, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang : 119-158.
- Morel, Mary-Annick, Rialland Annie. 1992. Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française. *Travaux linguistique du CERLICO* 5 : 221-243.
- Morel, Mary-Annick et alii, (1997) Intonation et comparaison de langues. *Proc. of the 16th ICL*, Elsevier Science, CDRom : Paper n°0456.
- Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau Laurent. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Bib. de Faits de langues, Paris : Ophrys.
- Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau, Laurent. 2000. Les productions sonores de l'écouteur du récit : coopération ou subversion ?, in *Revue Québécoise de linguistique*, n°28.
- Rittaud-Hutinet, Chantal. 1995. *La phono-pragmatique*. Berne : Peter Lang.
- Rossi, Mario. 1978. La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques. *Phonetica* 35 :11-40.
- Rossi, Mario. 1985. L'intonation et l'organisation de l'énoncé. *Phonetica* 42, 2-3 :135-153.
- Rossi, Mario. 1999. *L'intonation, le système du français. Description et modélisation*. Paris : Ophrys.
- Shriberg, Elizabeth E., Lickley, Robin J.1993. Intonation of Clause-Internal Filled Pauses. *Phonetica*, 50 : 172-179.
- Swerts, Marc. 1998. Filled pauses as markers of discourse structure. *Journal of Pragmatics*, 30 (4) :485-496.
- Vaissière, Jacqueline. 1983. Language independant prosodic features. *Prosody : Models and Measurements*, A. Cutler & R. Ladd (Eds.), pp. 53-66, Springer and Verlag.
- Vaissière, Jacqueline. 1991. Rythme, accentuation and final lengthening in French, in J. Sundberg, L. Nord & R. Carlson Eds., *Music, Language, Speech and Brain*, :108-120, Macmillan Press.
- Vaissière, Jacqueline. 1995. Phonetic explanation for cross-linguistic similarities. *Phonetica*, 52 : 123-130.
- Vaissière, Jacqueline, 1997. Langues, prosodie et syntaxe. *T.A.L.*, 38, (1) :53-82.

#### **Adresses des auteurs :**

Maria CANDEA : [candea@idf.ext.jussieu.fr](mailto:candea@idf.ext.jussieu.fr)

Mary-Annick MOREL : [morel@idf.ext.jussieu.fr](mailto:morel@idf.ext.jussieu.fr)

Centre de Recherche sur le Français Contemporain (EA 1483)  
Univ. Paris III - Sorbonne Nouvelle  
13, rue Santeuil  
75005 Paris